

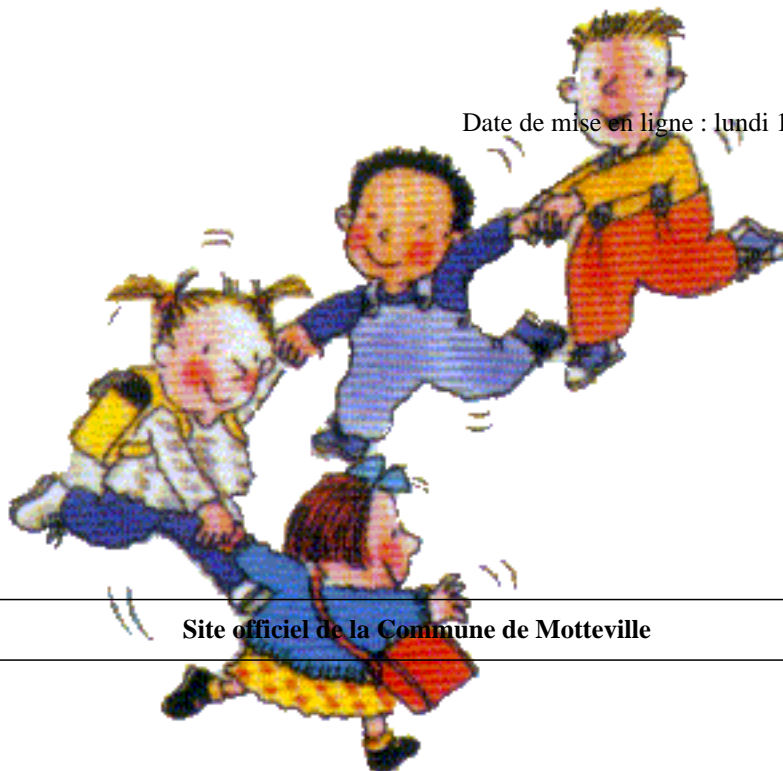
Extrait du Site officiel de la Commune de Motteville

<https://www.motteville-infos.fr/www/?Un-Regroupement-Pedagogique-elargi>

Un Regroupement Pédagogique élargi

- Archives - 2010 -

Date de mise en ligne : lundi 11 janvier 2010



Site officiel de la Commune de Motteville

Le "**Sivos des Vergers de Caux**", c'est le nom qu'on donné les élus des trois communes concernées au nouveau Regroupement pédagogique opérationnel à la rentrée scolaire 2008.

Les communes de Motteville et de Flamanville avaient déjà mis en place un tel fonctionnement depuis plus de 20 ans. La participation de Cideville avait été envisagée il y a quelques années mais n'avait pu aboutir alors, l'absence de restauration le midi à Motteville étant le principal obstacle. C'est à la demande pressante de l'Inspection Académique que ce projet a été relancé au printemps 2008. Face à la menace de transformation, voire de suppression de poste, et à l'avantage que présenterait ce regroupement pour une meilleure répartition et prise en charge des élèves, les élus des trois communes ont décidé de créer ce Sivos. Il a aussi fallu expliquer aux parents l'intérêt de ce changement, les contraintes qu'il pouvait apporter mais aussi le bénéfice qu'on pouvait en attendre pour les enfants. Puis, avec les services du Conseil Général, décideurs en ce domaine, l'organisation du transport a été élaborée.

Le Sivos est administré par un comité de délégués élus par les communes (3 délégués titulaires et 3 suppléants par commune).

Les titulaires sont :

- pour Motteville : Mme E. Petit, Mme M.F. Beaudouin, Mr P. Hamouis
- pour Flamanville : Mr A. Petit, Mme M. Fontenay, Mme M. Dufils
- pour Cideville : Mr R. Sagnot, Mr C. Thifagne, Mr A. Deketelae

Le comité élit pour 2 ans en son sein un bureau composé d'un président et de 3 vice-présidents.

Le bureau est actuellement composé de :

- Mme Maryse Fontenay, présidente
- Mme Elisabeth Petit, 1re vice-présidente
- Mr René Sagnot, 2e vice-président
- Mr Alain Petit, 3e vice-président

Un poste de secrétaire a été créé ; il est confié à Mr Bucaille, pour 2 heures par semaine.

Un poste de surveillance dans le car est assuré par Mme Dehaye.

Le court délai imposé pour la mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement et les problèmes posés par la découverte de cavités souterraines à l'école de Motteville ont pu provoqué de l'inquiétude, voire du mécontentement chez certains parents, mais, sans doute que dans quelques mois, après la reconstruction d'un nouveau groupe scolaire à Motteville et l'habitude de ce regroupement, la satisfaction sera à nouveau de mise.